

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUIN / JUILLET / AOÛT 2022

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
Saint-Aupre au passé.....	P. 8
La Vie des Commissions.....	P. 9
Le Dossier.....	P. 14
La Vie Associative.....	P. 16
Infos Générales.....	P. 23
À vos Agendas.....	P. 24



P. 3

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



P. 14

## LE VOTE DU BUDGET



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)
- appli mobile POLITEIA



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**MERCI DE LEVER LE PIED  
AUX ABORDS DES HABITATIONS,  
même sur les routes hors agglomération !**



# INFOS MAIRIE



## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,  
Chers Saint-aupriens,

Les beaux jours sont là et sont fort agréables...

Il est agréable aussi que notre commune retrouve son dynamisme et que chaque évènement puisse se dérouler, contrairement au printemps et à l'été 2021, sans aucune contrainte liée à un protocole sanitaire...

Safari Truite, vente de diots, paëlla, théâtre, expositions, artisanat d'art, randonnées, concours de boules, concert et diverses animations sont de retour et sont une vraie réussite.

Je vous laisserai parcourir ce nouveau bulletin qui vous fera découvrir la vie communale, la réalisation de projets menés à bien ainsi que d'autres qui vont voir le jour très prochainement, afin de garantir une qualité de vie toujours aussi appréciable.

Les travaux concernant les aménagements sportifs sur le secteur des Grands Prés devraient démarrer mi-juin, ce qui permettra à notre jeunesse de pouvoir en profiter lors de la période estivale.

L'ensemble de l'équipe municipale, les agents, vous souhaitent de profiter pleinement de cette période, de vos vacances !

Votre Maire,  
Patrick Buisson



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- mercredi 13 juillet 2022
- mercredi 10 août 2022
- mercredi 14 septembre 2022

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION POLITEIA !



Téléchargez  
l'application mobile  
"POLITEIA FRANCE" et  
[inscrivez-vous.](#)



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

RESTEZ  
CONNECTÉ(E)  
À  
SAINT-AUPRE !



## Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre

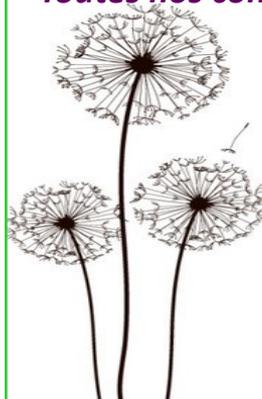


**BOUGUETTAYA Wael** né le 15 février 2022

**COTTIN Erhia** née le 08 avril 2022

**THOULY Evan** né le 03 mars 2022

## Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de



**Jean JACQUEMET**  
décédé le 13 avril 2022

**Louis MOREAU**  
décédé le 27 mars 2022

**André PETIT**  
décédé le 04 mai 2022

# INFOS MAIRIE

## Élections législatives 2022

**1er tour**  
Dimanche 12 juin de 8h à 18h

**2ème tour**  
Dimanche 19 juin de 8h à 18h

**(en raison de la Rando du Hibou le même jour, voir plan d'accès Mairie ci-dessous)**

Salle du Conseil en Mairie

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur avant de vous présenter au bureau de vote !

Vous aviez jusqu'au **06 mai 2022** vous inscrire sur la liste électorale pour les législatives.

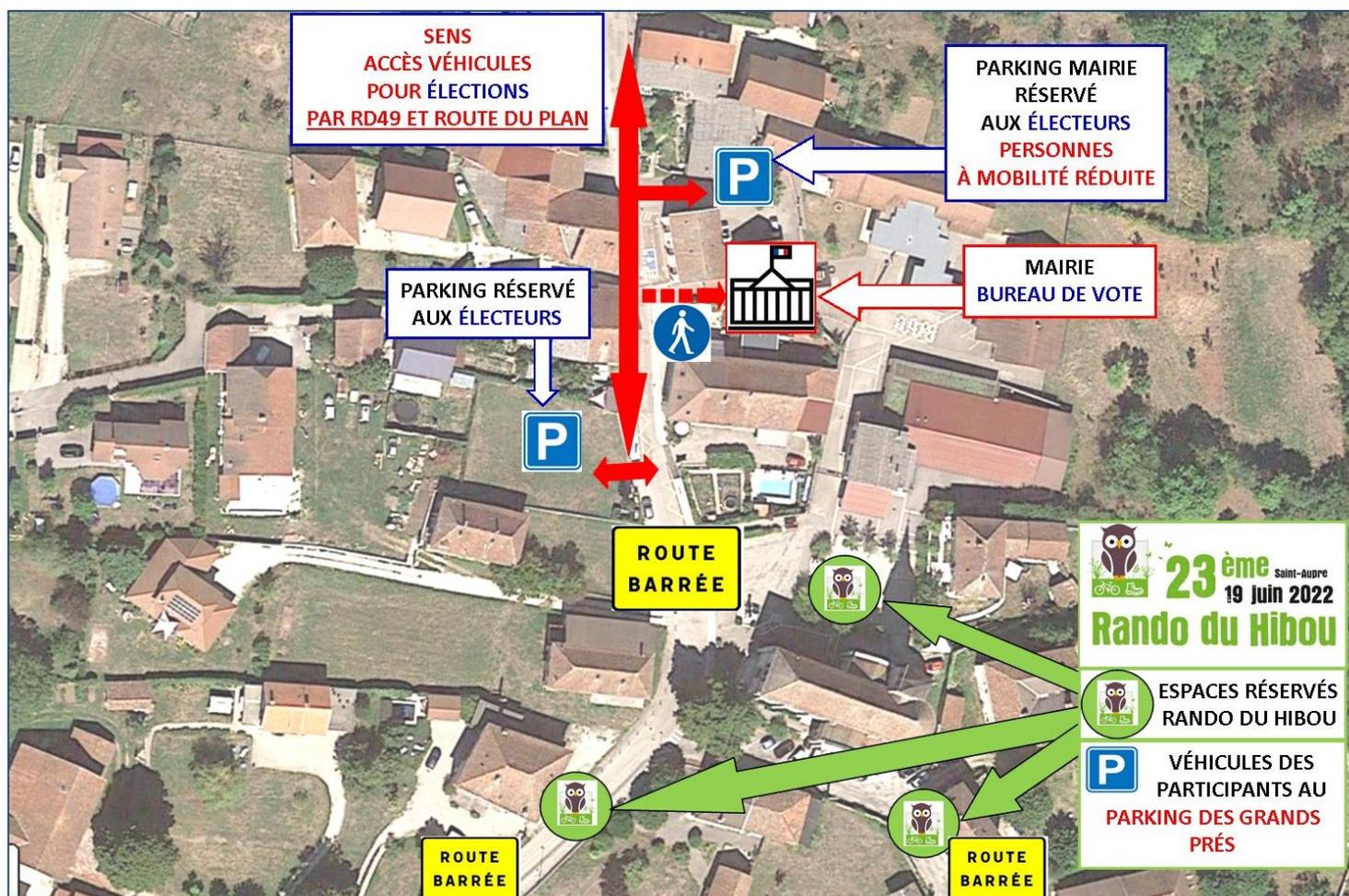
Pour rappel, les électeurs recensés à 16 ans à Saint-Aupre ont été automatiquement inscrits sur la liste électorale de la commune à leurs 18 ans.

Les électeurs inscrits depuis les élections présidentielles recevront leurs cartes électorales par voie postale début juin.



Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, consultez le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## PLAN ACCÈS AU BUREAU DE VOTE **LE 19 JUIN**



## Cérémonie du 19 mars



## Cérémonie du 8 mai

À Saint-Aupre  
Le Haut



À Saint-Aupre  
Le Bas

## Remise de la Croix du combattant à M. Henri Peronnard

M. Henri Peronnard, ayant été affecté en Algérie du 20 juillet 1963 au 31 août 1964 s'est vu remettre, de droit, la Croix du Combattant, au nom du Ministre de la Défense.

Cette remise de décoration a eu lieu lors de la Cérémonie du 19 Mars à Voiron.



M. Henri Peronnard à droite de M. Julien Polat, Maire de Voiron

## Décès de Louis Moreau

M. Louis Moreau nous a quitté.  
Il a effectué 2 mandats de Conseiller Municipal à Saint-Aupre :

- de 1983 à 1989 sous la mandature de Gérard Sainfort
- de 1989 à 1995 sous la mandature de Marcel Billion-Grand dont il fut Adjoint à l'Urbanisme.

À cette époque, il fut également très impliqué dans l'organisation de la Foire aux Chèvres.



## Vos dons pour l'Ukraine



Merci à tous pour votre aide apportée lors de notre collecte pour l'Ukraine.

Suite à cet appel, nous avons collecté :

- 47 kilos de couvertures de survie et sacs de couchage,
- 89 kilos de couches adulte, enfant et serviettes hygiéniques,
- 24 kilos de matériel de secours, médical,
- 86 kilos de produits d'hygiène,
- 11 kilos lait et produits BB

Tous ces biens ont été remis à la Protection Civile à Grenoble et ont été acheminés en Pologne.

Les vêtements collectés ont été remis à la Ressourcerie qui organisait une collecte pour envoi.

En ce qui concerne les propositions de logement, elles ont été transmises à la Préfecture de l'Isère via la CAPV.

C'est maintenant la Préfecture qui gère le recensement de logements.

Côté Pays Voironnais, lors du Conseil Communautaire du 26 Avril 2022, il a été décidé la mise en place d'une mesure tarifaire spécifique pour les transports ; cette mesure concerne les demandeurs d'asile et réfugiés – indépendamment de la nationalité.

## Volet Santé

À la préfecture :

**Au niveau de la santé : ouverture en Préfecture d'un guichet CPAM dédié.**

Si besoin urgent lié à la santé des personnes, des prises de rendez-vous rapides peuvent être organisées (notamment femmes enceintes, traumatismes etc) : contacter la Préfecture pour prise en compte.

Les enfants peuvent être inscrits dans les écoles (=>barrière de la langue signalée en premier degré particulièrement, dans le second degré l'anglais est parfois parlé).

Le Conseil Départemental (CD38) ouvre un fond de solidarité et permet l'accès à l'ensemble des services sociaux du Département.

→ allocation demandeur d'asile

→ secours d'urgence

→ mobilisation des services de la PMI

→ mobilisation des services de la protection de l'enfance lorsqu'il s'agit de mineurs isolés (peu de cas pour le moment).

## HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



JOUR OUVRABLE : 8h30 - 12h  
14h-19h30

SAMEDI : 9h - 12h  
15h-19h

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ : 10h - 12h



Pour plus de détails vous pouvez consulter l'[Arrêté Préfectoral n°97-5126](#)

## Vide maison, quelques petits rappels sur la réglementation

Le vide-maison est **réglementé**.

Une déclaration préalable de vente au déballage est à adresser au maire dans les 15 jours au moins avant la date prévue de votre vide-maison.

Le **formulaire Cerfa n°13939\*01** est téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Le document doit être accompagné d'un justificatif d'identité.

Si vous voulez empiéter sur le trottoir devant chez vous, il faut en plus demander l'**autorisation d'occupation temporaire du domaine public**.

Les ventes sont tolérées à condition que vous organisiez 2 vides-maisons par an maximum. La durée ne peut pas dépasser 2 mois par an.





## DES LÉGUMES ET DES FRUITS LOCAUX SUR LE MARCHÉ DU TILLEUL

David et Alice Dorne, Crossey Cueillette vous proposent chaque semaine, fruits et légumes de saison issus d'une agriculture raisonnée

Composez et commandez votre panier à partir de la liste des produits de saison qui sera éditée tous les mercredis

Venez le retirer le mardi après-midi sur le marché du Tilleul entre 17h et 19h

### Comment commander vos paniers ?

**Etape 1 :** Pour la première fois, **Inscrivez-vous** par SMS au 06 48 38 34 91. Notifiez juste « Marché du Tilleul » et votre nom de famille.

**Etape 2 :** Chaque mercredi, vous recevrez par SMS la liste et les prix des légumes et fruits disponibles.

**Etape 3 :** **Faites votre choix !** (commande minimale 10€)

**Etape 4 :** **Passez votre SMS de commande** (06 48 38 34 91) en envoyant la liste de ce que vous souhaitez acheter sans oublier de préciser les quantités avant le dimanche midi.

**Etape 5 :** **Venez récupérer et régler vos achats** au marché du Tilleul le **mardi entre 17h et 19h.**

*Règlements acceptés : carte bancaire, chèque ou espèces*



**Et profitez-en pour compléter vos courses avec les commerçants habituels du marché et les autres commerçants occasionnels :**



# Projet de 3ème Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble-Alpes-Dauphiné :

## Enquête Publique

### Vous êtes concernés !

Le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) est un vaste plan d'action porté par l'État et élaboré en lien avec un grand nombre de partenaires territoriaux, visant globalement la réduction des émissions de polluants dans l'air et l'amélioration de la qualité de l'air. Il s'agit autant de lutter contre la pollution chronique que de diminuer le nombre d'épisodes de pollution atmosphérique.

Il intègre au total 32 actions, regroupées en six grandes thématiques (Industrie & BTP, Résidentiel-Tertiaire, Agriculture, Mobilité-Urbanisme, Transversal et Communication) et regroupe à la fois des actions qui feront l'objet d'actes réglementaires spécifiques, des mesures à déployer de façon volontaire par les parties prenantes ou encore des actions de communication et de sensibilisation.

Le périmètre du PPA de Grenoble Alpes Dauphiné comprend le territoire des 297 communes, dont la commune de **Saint-Aupre**.

Les modalités de l'organisation de l'enquête publique sont détaillées dans le document suivant : [avis enquête publique PPA](#) (consultable sur le site de la Préfecture ou sur le site internet de la commune).

Pendant la durée de l'enquête, des observations et propositions pourront être formulées :

- sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet dans les lieux sus-mentionnés
- par correspondance adressée au président de la commission d'enquête domicilié à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, unité départementale de l'Isère, 17 boulevard Joseph Vallier 38030 Grenoble cedex 02, siège de l'enquête ;
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : [https:// www. registre - numerique. fr /ppa-grenoble-alpes-dauphine](https://www.registre-numerique.fr/ppa-grenoble-alpes-dauphine)

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ppa-grenoble-alpes-dauphine@mail.registre-numerique.fr](mailto:ppa-grenoble-alpes-dauphine@mail.registre-numerique.fr)

Les observations et les propositions remises par écrit aux membres de la commission d'enquête ou adressées par lettre au président de la commission d'enquête seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête, dans un délai raisonnable tenant compte des délais postaux. Les observations et propositions transmises par courrier électronique seront consultables sur le registre dématérialisé sur le site suivant : [https:// www. registre - numerique. fr /ppa-grenoble-alpesdauphine](https://www.registre-numerique.fr/ppa-grenoble-alpesdauphine)

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront mis à la disposition du public à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, unité départementale de l'Isère, en sous-préfectures de Vienne et de la Tour-du-Pin ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Isère – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du 3ème plan de protection de l'atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné est le préfet de l'Isère.

Le président ou l'un des membres de la commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public pour recevoir vos observations, en mairie, aux lieux, jours et heures suivants :

#### Pour la CAPV :

-Mairie de Voiron : mardi 21 juin de 9h30 à 11h30 et jeudi 30 juin de 14h à 16h  
(autres communes horaires détaillés dans l'avis enquête publique PPA)

Pour plus d'infos consultez le site de la Préfecture : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

*Source : Préfecture de l'Isère*



# SAINT-AUPRE AU PASSÉ



## AVIS DE RECHERCHE...

**Cette photo de conscrits a été trouvée, prise à Saint-Aupre en 193- ?  
(la date est difficilement lisible)**

**Nous souhaitons savoir qui se trouve sur cette photo... !**

**Reconnaissez-vous quelqu'un ?**

**Merci de nous envoyer vos suggestions :**

**[accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)**

**Ou si vous n'avez pas de mail, contactez-nous au secrétariat de mairie :  
04 76 06 01 06**

# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### L'éclairage public nocturne éteint à partir du 1er juillet

**À partir du 1er juillet 2022, l'éclairage public sera éteint sur toute la commune de 23h jusqu'à 5h du matin.**

Le Conseil Municipal a pris cette décision par une délibération à l'unanimité afin de réaliser des économies d'énergie et d'agir pour l'environnement.

#### **Pourquoi éteindre l'éclairage public ?**

L'extinction de nuit se justifie pour réaliser des économies d'électricité car une extinction d'environ six heures permet de diviser par 2 la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage. La coupure de nuit est facile à mettre en place dans les zones rurales comme la nôtre.

Par ailleurs, c'est une démarche environnementale : l'éclairage public non maîtrisé a en effet un impact sur la biodiversité et perturbe les écosystèmes. En outre, il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme.

#### **Analyse technique et financière.**

Suite à la demande du conseil municipal, le syndicat d'énergie a procédé à l'étude technique de la zone à éteindre. La coupure de nuit nécessite l'installation d'horloge astronomique, chose qui a déjà été faite il y a quelques années sur l'ensemble de la commune. Cette étude a permis d'estimer également les économies d'énergie engendrés par l'extinction par rapport aux consommations existantes. C'est ainsi, que suite aux changements des équipements d'éclairage effectués en 2017, qui avaient déjà permis une diminution substantielle de la consommation, nous devrions avec l'extinction nocturne, encore diminuer le coût énergétique de l'éclairage public.

#### **Une mise en œuvre simple**

Il suffira de rajouter une seule horloge astronomique qui n'était pas encore en place et d'effectuer quelques réglages et programmations. Ces travaux, effectués par le syndicat des énergies, sont subventionnés à hauteur de 70 % compte-tenu de la dimension de notre commune.

Le coût à charge reste de 400€.

Une signalisation adéquate sera installée aux entrées des zones non éclairées du village.

#### **Sécurité**

Dans la mesure d'infrastructures réglementaires et d'une bonne signalisation, les études montrent que l'extinction n'a pas de corrélation avec l'accidentologie routière. Elle conduit même un ralentissement naturelle des véhicules. Les services de police et de gendarmerie n'ont pas constaté d'incidence de l'extinction sur le nombre d'agressions et de vols qui ont principalement lieu en journée.

#### **Aménagements particuliers**

Une programmation spécifique sera mise en œuvre concernant l'éclairage, du centre village, du parking des Grands Prés et le cheminement jusqu'à la salle du Tilleul le vendredi et le samedi soir : les lampadaires resteront allumés jusqu'à 1h du matin.

Nous rejoindrons ainsi la majorité des communes de Charreux qui ont déjà adopté ces mesures.

*La Commission Environnement*



## FAUCHAGE RAISONNÉ

Avec plus de 550 espèces de trachéophytes (fougères et plantes à fleurs), dont 17 bénéficiant d'un statut de protection, la commune de Saint-Aupre est floristiquement très riche.

Sur la base de ces données, la Commission Environnement s'est fixée, entre autres, comme objectif, de préserver cette biodiversité.

Et c'est dans ce cadre qu'a été prise, en concertation avec les services techniques, la décision de mettre en place un **fauchage raisonné**.

Concrètement, cela signifie un fauchage plus tardif et moins fréquent, ceci afin de laisser le temps aux différentes

plantes de nos bords de route de grainer et donc de se reproduire.

Toutefois, toutes les zones dans lesquelles la visibilité des automobilistes pourrait être gênée par la hauteur des plantes, ne sont pas concernées et le fauchage s'y opérera de façon classique.

La Commission Environnement, tient d'ores et déjà à remercier les agents communaux en charge du fauchage, d'accepter ces nouvelles pratiques qui permettront aux générations futures de continuer à profiter de cette richesse exceptionnelle.

### Quelques-unes des espèces protégées



**Lys martagon**



**Orchis à fleurs lâches**



**Laiche des bourières**



**Gymnadénie odorante**



**Narcisse des poètes**



**Inule de Suisse**

### PASSAGE À PETITE FAUNE

Depuis de nombreuses années, des amphibiens tentent coûte que coûte de traverser la route départementale pour se rendre dans l'Espace Naturel Sensible du Marais des Mairies au moment de la période de reproduction. Ainsi, c'est environ 500 amphibiens qui se déplacent.

Parmi eux, crapauds communs, grenouilles agiles et rousses, et parfois des tritons mais leur nombre tend à diminuer. D'où



l'urgence à intervenir et à réaliser un passage à petite faune.

C'est pourquoi, le Département de l'Isère va réaliser un ouvrage leur permettant de traverser la chaussée en toute sécurité. Ces travaux seront co-financés par l'Agence de l'Eau.

En parallèle, la commune va réaliser un cheminement piéton permettant de relier le hameau de La Rossetière à la zone d'activité de la Bouboutière. Après finalisation des acquisitions foncières, les travaux devraient commencer.

## Bilan du stage de découverte graff à Saint-Aupre

Comme annoncé dans le dernier bulletin, un stage Graff a eu lieu la deuxième semaine des vacances d'avril, les matins de 9h à 12h.

11 jeunes St Aupriens se sont inscrits, âgés de 10 à 16 ans. Le groupe était encadré par l'artiste Damien Schaeffer et un élu de la commission enfance et jeunesse, Carole Durhône ou Cécile Burba.

L'objectif collectif était l'initiation au graff, et la décoration d'un mur de la cour de l'école.

Les matinées sont passées très vite, partagées entre des temps d'échange pour décider ensemble du thème de la

fresque, des moments d'entraînement, de peinture.

Concentration et application ont été au rendez-vous, tout comme la bonne ambiance et la joie de créer ensemble.

La fresque décidée et réalisée par nos 11 artistes, guidés par Damien, représente une invitation à voyager dans un espace imaginaire, loin des frontières de notre planète ; c'est un symbole de liberté pour ces adolescents.

Tous les jeunes sont repartis avec leur blaze, œuvre personnelle de leur prénom.

*Cécile Burba, Adjointe Enfance et Jeunesse*



De gauche à droite : Korentin – Tom – Valentin – Thibault – Lois – Émile – Grem – Sonia – Coline – Amélie et Noémie. Avec sa casquette : Damien Schaeffer, artiste graffeur de St Egrève.

**Damien Schaeffer** : « J'ai été ravi de partager la réalisation de la fresque de l'école des Tilleuls, avec les jeunes Saintaupriens. Ils ont réfléchi pour choisir un thème, afin de mener à bien la réalisation de la fresque collectivement, et pouvoir s'affirmer individuellement. »

## Et les jeunes, qu'en disent-ils ?

« Super stage !  
Merci à la mairie et à  
Damien ! »  
Thibaut



« J'ai adoré ce projet, parce que c'était trop bien.  
Damien était super sympa. Merci à la mairie. J'ai pu  
revoir des anciens amis de l'école primaire. On a bien  
rigolé et les goûters étaient bons. C'était génial de  
peindre sur le mur. Ce serait bien de trouver d'autres  
murs pour continuer et de mettre pleins de couleurs  
dans le village. »  
Émile

« Travail d'équipe et  
créativité »  
Noémie



« Super semaine ! »  
Coline



« Notre professeur Damien nous a expliqué en dé-  
tail comment faire. C'était super amusant. J'ai  
adoré cette semaine.  
Vivement l'année prochaine pour recommencer ! »  
Korentin



« J'aimais déjà beaucoup dessi-  
ner mais depuis le stage, j'adore  
encore plus, c'était trop bien ! »  
Tom



« J'ai bien aimé faire du graff.  
C'était une chouette expérience.  
À refaire !" »  
Amélie



« J'ai adoré la semaine du graff, j'ai trouvé  
ça incroyable ! Damien nous a bien guidé  
et appris plein de techniques. » Sonia



"J'ai adoré ce stage, j'ai pu découvrir  
une nouvelle activité artistique. Le  
groupe était super agréable.  
Merci et à refaire".  
Loïs

### Visite au Musée de Mainssieux

Le jeudi 31 mars nous sommes allés au Musée de Mainssieux à Voiron.

Nous avons rencontré Coralie qui nous guidait dans les salles du musée et Berthille qui jouait de la musique en chantant.

Berthille nous a montré des instruments que l'on ne connaissait pas : le tambour à bois, la darbouka, le ukulélé, les cloches ...

Nous avons vu des tableaux, il y avait des portraits, des paysages et des natures mortes.

Berthille nous a fait observer un paysage. Nous avons trouvé 3 sons qui pouvaient être dans le paysage. Ensuite nous avons fait 3 groupes et chaque groupe devait chanter un bruit. Il y avait le bruit des branches, des cloches d'une église et des bruits d'une ville.

Berthille faisait le chef d'orchestre.

Nous avons tous beaucoup aimé cette visite du musée.

La classe des GS



### Spectacle « Têtu.es et culotté.es ! »

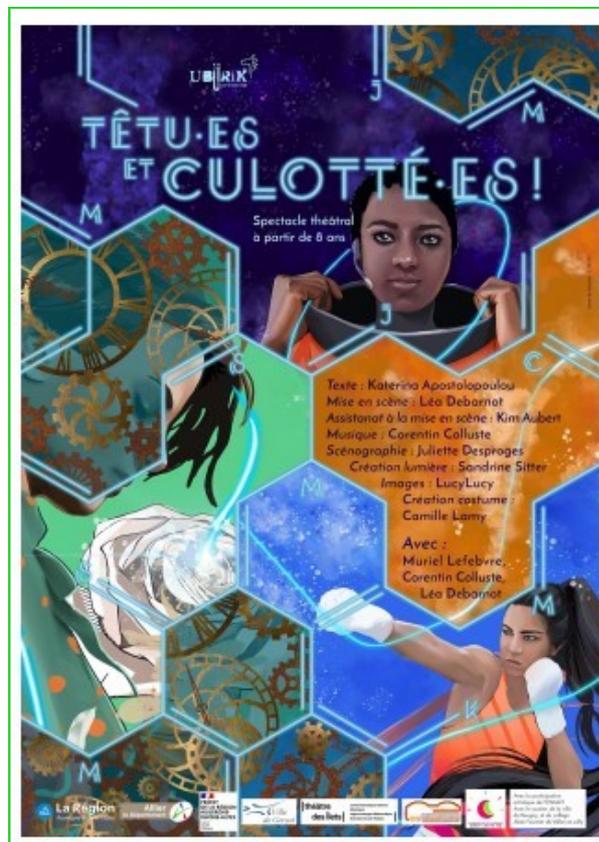
Les élèves de l'école élémentaire ont eu la chance d'assister au spectacle « têtü.es et culotté.es ! » grâce à l'association Le REPère.

Cette pièce de théâtre nous parle de femmes qui se sont battues pour aller au bout de leurs idées, avec un immense courage pour affronter les obstacles et même la mort !

Des combats, pour l'égalité homme-femme et pour la liberté, que nous n'oublierons jamais.

Un spectacle qui nous fait comprendre qu'avec de la volonté et du courage, on peut aller jusqu'au bout de nos rêves !

La classe des CM1/CM2



# LE DOSSIER

## BUDGET

### Le Conseil Municipal a voté le 21 Mars 2022 le Compte Administratif 2021 et le Budget 2022

#### 1/ Le Compte Administratif 2021

Retrace les dépenses et recettes de l'année 2021.

En **FONCTIONNEMENT**, il fait apparaître un résultat positif de 85 628,06 €

En **INVESTISSEMENT**, il fait apparaître un résultat négatif de 79 665,86 €

Ceci permet de dégager un excédent de 5 962,20 €.

Une fois les dépenses engagées et non encore réglées au 31 Décembre 2021 (40 748,15 €), cet excédent, augmenté de l'excédent de l'année antérieure, va être affecté au budget 2022 pour un montant de 210 917,40 €.

#### 2/ Taux d'imposition 2022

Depuis 2016, les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué hors intégration "mathématique" de la taxe foncière du département et suppression de la taxe habitation en 2021.

Or les dotations et subventions ont tendance à diminuer ou à avoir des conditions d'obtention de plus en plus restrictives; ce qui, dans l'absolu, entraîne une diminution des ressources dont nous disposons.

Par ailleurs, il est important que la commune de Saint-Aupre puisse poursuivre ses investissements afin de maintenir la qualité de vie de ses habitants et le bon état de ses bâtiments et de son école.

Enfin, d'importants projets vont voir le jour cette année (aménagement des Grands Prés) et un réseau chaleur est en cours d'étude afin de pouvoir améliorer la qualité énergétique du système de chauffage des bâtiments communaux (écoles, salle polyvalente, mairie) et ses performances.

Afin de pouvoir mener à bien cela, nous avons décidé de modifier les taux communaux d'imposition applicables en 2022 aux bases qui seront notifiés par l'administration de la manière suivante :

Taux Foncier Bâti : 37.63%

Taux Foncier non Bâti : 58.35%

#### 3/ Le Budget 2022

##### Le Budget d'investissement

Globalement de 412 750 18 €.

Ce budget est financé en autofinancement pour 155 000 €,

##### Les principaux investissements prévus sont :

###### Voirie :

- Création d'un Cheminement piéton ente le rond-point de la Vouisienne et La Rossetière

- Création d'un cheminement piéton entre La Rossetière et la Bouboutière, ce sera fait en phase avec les travaux du département concernant la mise en place de passages à petite faune

- Mise en place d'une chicane à La Rossetière

- Mise en place d'une nouvelle borne incendie à Ture (travaux faits en 2021)

###### Groupe scolaire :

- achat matériel divers dont mobilier adapté pour une des classes de maternelle

###### Bâtiments communaux :

- Atelier service technique ; terminer le réaménagement suite à l'isolation thermique  
- Mairie, mise en place de volets extérieurs

###### Patrimoine :

- Diagnostic du Tilleul de Sully et de ses abords

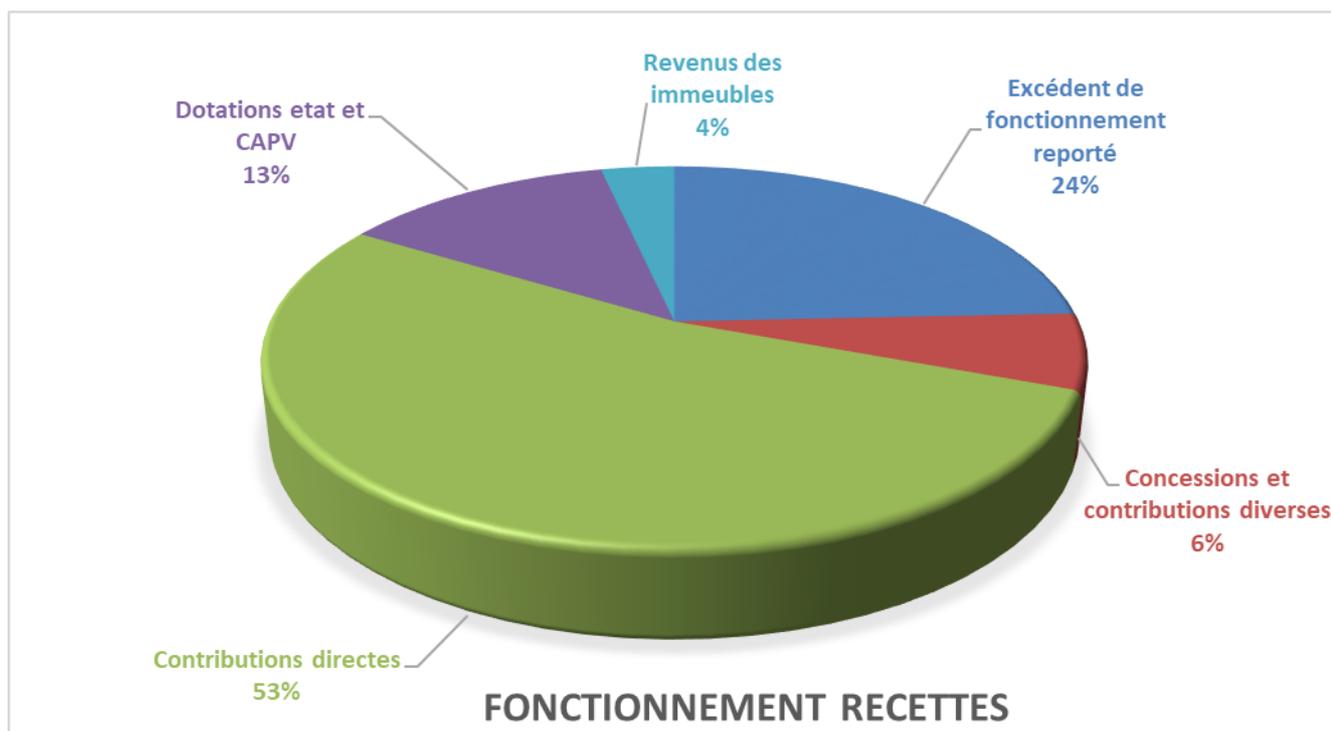
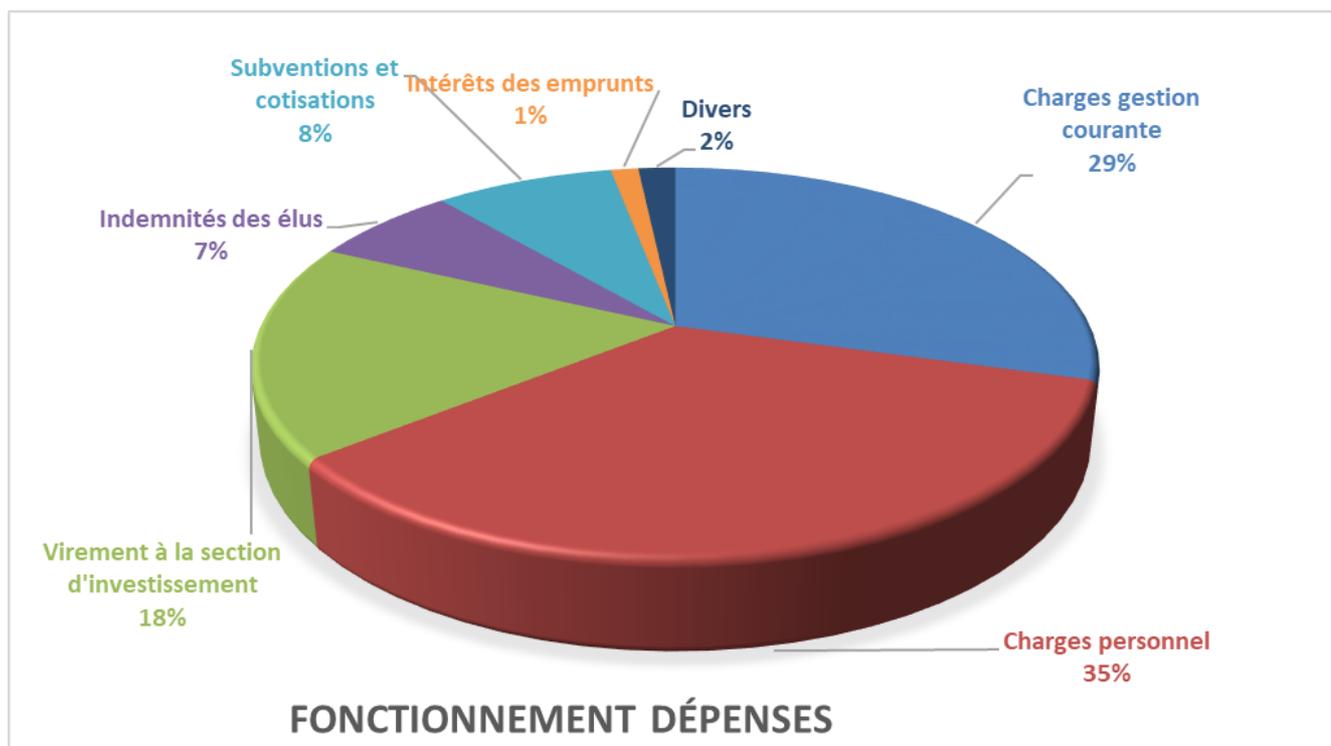
###### Aménagements extérieurs :

- Tilleul de Sully: contrôle des haubans et élagage, aménagements de ses abords.

- Grands Prés : mise en place d'un City Stade, d'une structure de jeux pour les enfants et de « Streets work out »;  
Début des travaux prévu fin juin.

## Le Budget de Fonctionnement

Globalement, budget de fonctionnement de 867 500,40 euros en 2022.



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Sou des Écoles



La vie associative a vraiment repris à Saint-Aupre puisqu'en **Mars** petits et grands se sont réunis dans la salle du Tilleul pour fêter le carnaval. Au programme : des déguisements haut en couleurs, de la musique festive, des stands de maquillage et bien sûr... des crêpes.



Tout le monde était ravi de se retrouver.

Le mois de **Mai** : l'arrivée des commandes d'objets personnalisés par les enfants de l'école. Tous les élèves ont dessiné des plats ou des aliments qu'ils aimaient, laissant place à leur imagination et à leur fibre artistique. Vivement la fête des mères et des pères !

Et l'événement que nous attendions tous depuis deux ans est de retour : **la Rando du Hibou**.

Elle aura lieu cette année le **dimanche 19 Juin**.

Des parcours pédestres et VTT pour amateurs et confirmés ont été tracés au départ de la place du village. Chacun pourra venir se dépenser autour de notre beau village et recharger ses batteries aux différents points de ravitaillements (constitués de produits locaux et savoureux).



La nouveauté cette année est la mise en place d'une consigne pour les gobelets (dès l'inscription). Libres à ceux qui le souhaitent d'emporter le leur dans leur sac à dos.

Pensez à diffuser l'information autour de vous, afin que la Rando du Hibou 2022 soit à nouveau une grande réussite. Et si l'envie vous en dit, nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de cet événement.

Et nous concluons l'année par la traditionnelle kermesse de l'école le **samedi 2 Juillet**.

Encore une année riche en événements qui aura permis à tous les élèves de l'école du Tilleul de participer à des activités extra-scolaires et à des sorties pédagogiques.

Merci à tous ceux qui se sont investis ou qui comptent s'investir.

*Le collectif du SOU des écoles*





## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes, Maud et Cédric vous invitent à renouer avec la tradition et vous proposent une

**SOIRÉE MUSICALE À LA STABULE**  
**DIMANCHE 3 JUILLET À PARTIR DE 18 H 30**  
Sur place restauration, buvette

Afin de vous accueillir au mieux, Maud et Cédric vous proposent une préinscription par sms au **06 31 30 22 37** avant le **25 juin 2022**.

Entrée Route du Champtoraz



## Une belle fête de la peinture !

Après deux années difficiles, le Méli-Mélo de Pinceaux est enfin revenu dans la salle communale de Saint-Aupre.

L'exposition, inaugurée par Patrick Buisson, Maire de la commune, et Evelyne Billion-Grand, Présidente de Croqu'arts, présentait les œuvres de 17 artistes amateurs de Saint-Aupre et des environs. Le thème de l'année était consacré à « la rouille ».

Dans la salle des fêtes, décorée de nombreux objets en métal rouillé (outils, chaînes, pots...), plus de 560 visiteurs se sont pressés pour admirer les tableaux des artistes de Croqu'arts et leurs invités parmi lesquels Sandrine Blandin leur professeur actuel et Michel Barral-Baron leur ancien professeur.

À la suite d'un vote particulièrement serré, le prix du public a été décerné à Camille Giacchetto pour son tableau « Head ». Danièle Astori avec « Le train ne sifflera plus » et Evelyne Billion-Grand avec « Boule » complètent le podium.

Les Méli-Mélo 2020 sur le thème du vent, et 2021 sur le thème des transports, n'ayant pu avoir lieu, les œuvres des artistes étaient présentées au public dans une deuxième partie de la salle en complément de l'exposition de l'année.

Croqu'arts donne rendez-vous aux amateurs de peinture à la Foire aux Chèvres, les 17 et 18 septembre, pour l'exposition des tableaux réalisés en cours durant la saison 2021-2022 avec les conseils de leur professeur.

Mais il faut déjà penser à la prochaine saison 2022-2023 pour laquelle les inscriptions des nouveaux adhérents peuvent être prises auprès de Evelyne Billion-Grand ou Christian Argoud, ou à la Mairie.

Evelyne BILLION-GRAND  
Croqu'Arts



**Tableau « Head » de Camille Giacchetto a obtenu le Prix du Public 2022**



Elodie Jacquier-Laforge, Députée, Patrick Buisson, Maire de Saint-Aupre, les élus et Evelyne-Billion-Grand, Présidente de l'association Croqu'Arts, au vernissage de l'exposition Méli-Mélo de Pinceaux

# Le REPÈRE

## Passion et art : un week-end artistique de grande qualité à Saint Aupre.

Vendredi soir, c'est par un concert inédit mais remarquable que la cinquième édition du lâcher d'artistes dans le village de Saint-Aupre a démarré.

Harriet Orchestra, quatre musiciens de jazz accompagnant un slammeur de talent, Louis Noël Bobet, ont enchanté le public réuni dans une église de Saint-Aupre le bas magnifiquement transformée pour l'occasion par les trompe l'œil de Jean-Claude Barnier.



À 11h30 le samedi, c'était le vernissage de la 13ème exposition Méli-mélo de Pinceaux de l'association CROQU'ARTS, dans la salle du Tilleul.

Sur le thème de « la Rouille », les artistes ont présenté ainsi leur travail de l'année mais aussi les œuvres des 2 années précédentes restées cachées pour cause de crise sanitaire. C'est en présence d'Élodie Jacquier-Laforge, Députée, Julien Polat, Conseiller Départemental et Maire de Voiron, Patrick Buisson, Maire de Saint-Aupre, Évelyne Billion-Grand, Présidente de l'association Croqu'arts, Pierre Galland représentant le REPÈRE que tout le public a été invité à visiter les présentations et démonstrations d'environ 40 artistes amateurs et professionnels installés dans le cœur du village.

La rencontre avec la clown MariClou était possible pour accompagner joyeusement la visite.

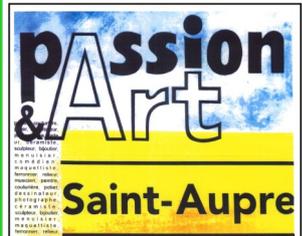
L'association Plein Cadre avait, pour ce faire, installée une superbe exposition de 35 photos très grand format jalonnant ainsi la déambulation sur le thème « Chemins et cheminements » depuis le parking jusqu'à l'atelier de Michel Barral-Baron en passant par le manoir et la place du village.

Des peintures, de la vannerie, des photos, de la ferronnerie, des objets en bois, de la céramique, du carton découpé, des bijoux réalisés à partir de capsules de café, la liste n'est pas exhaustive, on pouvait ainsi admirer et surtout partager avec les artistes une multitude de façon de s'exprimer quand on est passionné.

Tony Mazzochin avait endossé pour l'occasion son costume de postier et ouvert un bureau de poste nomade. Le calligraphe Éric de Tugny a joué avec lui dans ce bureau de

poste éphémère et plein d'humour, le rôle de scribe, écrivant à la plume et à l'encre ce que dictaient les visiteurs.

Au « manoir », les jardins étaient ouverts et on pouvait profiter du parfum des 500 rosiers plantés



par Anne fleur et François Carabin, propriétaires des lieux. Leur magnifique jardin et leur grange étaient le théâtre d'une autre exposition et « d'ateliers d'arts scéniques » (musique, conte, danse chorale).

On pouvait aussi assister

à ces ateliers, chez Michel Barral-Baron qui avait aménagé de façon colorée son atelier près de la mairie.

Le REPÈRE, association organisatrice de la manifestation, avait ouvert une buvette qui a été fort appréciée compte tenu de l'ardeur du soleil, mais offrait aussi une scène pour ces ateliers qui ont ponctué d'événements variés au cours des 2 jours.

Ce sont plus de 20 démonstrations dans tous les domaines de la scène qui ont enthousiasmé un public venu nombreux surtout le dimanche.



Les sourires étaient sur tous les visages dimanche soir après avoir vécu ces 48 heures d'échanges, de partages, de découvertes dans une atmosphère sereine et amicale de coopération entre les associations.

PASSION & ART 2023 est déjà dans les têtes...

À noter que cet événement, par son succès, s'inscrit définitivement comme une étape marquante de la vie culturelle grâce au soutien apporté par le Pays Voironnais et la municipalité de Saint-Aupre.

Pour l'équipe du REPÈRE, ce riche moment renforce la conviction que l'art et la culture sont des atouts essentiels pour créer du lien social et construire le vivre ensemble.



Notre prochain rendez vous :

**au REPÈRE, le 21 juin pour la Fête de la Musique à partir de 18h00**

Toutes les informations : [www.lereperestaupre.fr](http://www.lereperestaupre.fr)  
[lereperestaupre@gmail.com](mailto:lereperestaupre@gmail.com)



## L a 417ème Foire aux Chèvres se prépare...

Notre village devrait, si tout se passe bien, accueillir les **17 et 18 septembre** la foule des grands jours de foire !

Cette foire, à l'arrêt depuis deux ans, se prépare avec quelques petites modifications dans l'organisation sur le terrain :

- **Les artisans, commerçants** seront placés sur le site bien connu avec peut-être quelques modifications d'emplacements possibles.

- **Le vide grenier**, quant à lui, change de place. Il sera installé côté sud du village, sur une partie des places de parking (le long du cimetière, des manèges) de façon à se trouver dans la continuité des forains.

La Foire s'étalera ainsi jusqu'au premier virage sortie nord du village.

- **Les parkings** seront prévus en partie sud et nord du village comme les années précédentes avec une signalétique appropriée (au nord du village en partie sur le lieu où se situait auparavant le vide grenier).

- **La restauration** s'effectuera comme les années précédentes le samedi et dimanche midi dans la salle du Tilleul.

**La clique de Saint-Nicolas de Macherin** nous accompagnera à l'apéritif **le samedi, dès 11h**.



Afin d'accueillir nos visiteurs, nous faisons **appel à tous les bénévoles** désireux de venir partager l'ambiance festive des coulisses de la Foire !

Cela commence le jeudi soir par l'installation de la salle, le vendredi après-midi avec

l'installation de la buvette, de la signalétique, le samedi et dimanche en cuisine, pour l'aide aux cuisiniers, le service des repas ainsi que le lundi pour le rangement !

Pour vous inscrire en tant que **bénévole** sur un de ces créneaux, merci de nous adresser un mail en indiquant vos disponibilités et l'affectation souhaitée :

[comitedesfetes.staupre@gmail.com](mailto:comitedesfetes.staupre@gmail.com)

Pour vous inscrire en tant qu'**exposant**, merci de vous connecter à [www.comite-des-fetes-staupre.fr](http://www.comite-des-fetes-staupre.fr) afin de nous adresser votre dossier d'inscription.

Si besoin de **renseignements** relatifs à l'inscription, vous pouvez nous joindre au **06 29 07 42 15**.

Laissez-nous votre message, nous vous rappellerons.

**Deux permanences** seront également organisées en mairie, les **samedis 3 et 10 septembre de 10h à 12h**, afin d'enregistrer les dernières réservations, **si places disponibles**.

Nous donnons rendez-vous à tous les bénévoles qui souhaitent prendre part à cette belle aventure **le vendredi 26 août à 19h30**, salle du conseil municipal pour une soirée en deux temps :

- Dernières modalités d'organisation – Inscriptions des bénévoles - Récupération des éléments publicitaires pour affichage

- Apéro dinatoire

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook « Comité des fêtes de Saint-Aupre », n'hésitez pas à partager !

De même si vous avez des photos des éditions précédentes de notre foire, merci de les poster !

Après la foire, une autre date à retenir ! Le **17 décembre**, ce sera le **premier Marché de Noël du Comité des Fêtes**. Et pour clôturer cette journée, nous accueillerons **Les Copains de Chartreuse pour le concert de Noël**.

## L a Stéphanelle

Après deux annulations en 2020 et 2021 pour cause de pandémie, la **Chorale la Stéphanelle de Saint-Etienne de Crossey** recevra la chorale Parenthesis (Reading-Angleterre), du 27 juin au 2 juillet !

Le programme de cette courte semaine est très riche, entre-

coupé de visites et balades touristiques.

Le point d'orgue du séjour est bien entendu la réunion en plusieurs répétitions communes qui seront concrétisées par un **concert donné le jeudi 30 juin à l'église de Saint-Nicolas de Macherin à 20h30**.

Suivez la Stéphanelle sur : [www.choralelastephanelle.com](http://www.choralelastephanelle.com)



## A S CROSSEY FOOT

C'est une excellente fin de saison qui se profile au sein de notre club local de l'AS CROSSEY FOOT.

En effet, sans compter sur nos résultats en championnat qui, nous l'espérons, seront à la hauteur des performances, de l'assiduité de nos joueurs, et tout naturellement le fruit de l'investissement de nos coachs, le club prévoit deux grands déplacements.

Cette année, nos coachs auront le plaisir d'accompagner les catégories U10-U11 et U13 le 1<sup>er</sup> week-end de juin lors du tournoi international des P'tites têtes qui se déroulera à St Germain la Prade.

Quant à nos U17, cela sera plein Sud ! Ils participeront au tournoi de l'été à la Grande Motte, celui-ci est prévu le 25 et 26 Juin avec un départ le 24 Juin dans l'après-midi !

Dans l'optique de préparer la saison prochaine, des portes ouvertes seront organisées courant juin, suivez-nous sur les réseaux sociaux et notre site internet pour ne pas passer à coté !

Et bien évidemment, la saison ne pourra pas se terminer sans notre traditionnel tournoi des associations et inter-entreprises, qui rassemble une vingtaine d'équipes de foot à 8.

Il aura lieu **le 18 Juin** au stade.

Nous vous rappelons la règle obligatoire : avoir une féminine dans l'équipe sans quoi le match ne sera pas joué !

Tout au long de la journée, il y aura buvette et petite restauration qui seront assurés par les membres du club, bonne ambiance et bonne humeur seront au rendez-vous pour une belle journée conviviale, alors réservez votre journée, nous vous attendons nombreux !



Convivialité Sport Fair Play

**TOURNOI A 8  
INTER ENTREPRISES  
& ASSOCIATIONS**

**AS CROSSEY  
FOOTBALL**

**SAMEDI 18 JUIN  
2022**

Les RETROUVAILLES



Inscription & Informations avant le 01 Mai:  
06 27 44 57 95  
tivollierj@gmail.com

Buvette & restauration sur place

## L'Université pour Tous du Voironnais

Une offre permanente de cours de langues pour adultes.

Anglais - Allemand - Espagnol - Italien - Russe

260 personnes partagent ces activités et vous invitent à les rejoindre.

Les sessions sont organisées en petits groupes de niveau homogène du débutant jusqu'au niveau de compétence orale avancé.

Les 8 professeurs qualifiés et expérimentés assurent les formations avec des méthodes innovantes, dynamiques adaptées aux adultes. Les séances sont principalement orientées sur la pratique orale de la langue qui favorise la communication dans une atmosphère conviviale.

De mi-septembre à juin, 30 cours sont dispensés au rythme d'une session de 1h, 1h15 ou 1h30 par semaine, au tarif de 5€ de l'heure par personne.



Les inscriptions se dérouleront du 13 au 24 juin et du 5 au 9 septembre à la Maison des Associations, 2 Place Stalingrad à Voiron.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

Tél : 04 76 05 36 65

upt.voironnais@wanadoo.fr

<http://uptvoiron.free.fr>



**Le Collectif Demain** rassemble des personnes de Saint Aupre et St Etienne de Crossey et souhaite vous informer à la fois des alternatives à la voiture « classique » existantes actuellement sur notre commune mais aussi des projets en cours. Ces projets ne sont pas tous de notre (seule) initiative ;-)

<https://www.collectifdemain-asso.fr/>

## Ensemble réduisons le nombre de voitures sur nos routes !

Combien de lignes de transport en commun à votre disposition ?



**T41** : Voiron – Chambéry

**Ligne D** : Miribel les Echelles - Voiron

**Ligne D à la demande** : Merlas – Voiron

Le TAD fonctionne sur réservation (04 76 05 94 00 ou [tad@paysvoironnais.com](mailto:tad@paysvoironnais.com)) à effectuer au plus tard la veille avant 16h30

**Lignes de transport scolaire** Saint Aupre – Coublevie (PM41) et Voiron (VO41)

Informations : 04 76 05 03 47 ou <https://www.paysvoironnais.com/mobilites/les-lignes-et-horaires-348.html>

## Et Si nous partageons notre voiture ?

**REZO POUCE** : Vous connaissez ? Une solution de déplacement en autostop organisé !



Il vous suffit :

- De vous rendre à un arrêt
- D'avoir une pancarte avec votre destination
- De tendre le pouce avec un beau sourire

- ⇒ Moins de 10' vous êtes partis !
- ⇒ Plus de problème pour stationner
- ⇒ Des rencontres sympathiques

Renseignements : <https://rezopouce.fr/>

## Le co-voiturage et toutes les possibilités sur notre territoire !

Au départ de l'air de co-voiturage de Champfeuillet



Pour vos trajets dans la région.

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr/>



### Ligne de co-voiturage

Du lundi au vendredi de 6h à 21h

Le week-end de 9h à 20h

Sans réservation et sans commission

Conducteurs : touchez 1 € par trajet et 2 € par passager

Une voie rien que pour vous sur l'A48

<https://www.lignesplus-m.fr/>



### Pour vos événements :

Mariage, concert, match, formation...

*Vous êtes plusieurs à y participer et vous ne vous connaissez pas*

**Alors MoveWiz permettra de faire le voyage ensemble !**

<http://www.movewiz.fr/>



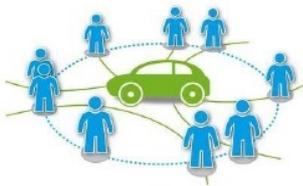
## **Bientôt pour vos trajets quotidiens au départ de Saint Aupre et Crossey**

un système de co-voiturage organisé

Le groupe Mobilité du collectif Demain, envisage de mettre en place l'expérience qui existe sur St Pierre de Chartreuse, des groupes de co-voitureurs (Conducteur – passager) pour des trajets précis. Si vous êtes intéressés ou souhaitez avoir des informations, n'hésitez pas à nous joindre par mail :

**[co-voiturage.crossey@orange.fr](mailto:co-voiturage.crossey@orange.fr)**

## **L'auto-partage une nouvelle vision de l'usage de la voiture !**



« C'est un système de location de voitures qui permet d'utiliser un véhicule en libre-service et de façon ponctuelle »

Une voiture en libre-service peut être gérée par une collectivité locale, entre particulier (p.ex. Koolicar), une société privée (p.ex. ) ou une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (p.ex. Citiz)

### **Mon expérience d'utilisateur d'une voiture Citiz ! (Xavier)**

*J'ai utilisé des véhicules Citiz pendant quelques mois alors que mon 2ème véhicule était cassé. Les véhicules sont facilement disponibles (pour moi, il s'agissait de Voiron ou de Grenoble), réservable en quelques secondes sur mon Smartphone. Cela ne me coûtait que l'usage que j'en faisais (ex. 4h. et 50km). **C'est une solution idéale pour remplacer un 2ème véhicule peu utilisé, il ne manque qu'un véhicule plus proche que Voiron. Pourquoi pas Crossey !***

Si vous êtes intéressés ou souhaitez avoir des informations, n'hésitez pas à nous joindre par mail :  
**[co-voiturage.crossey@orange.fr](mailto:co-voiturage.crossey@orange.fr)**

## **Mes trajets quotidiens à vélo !**



Une étude est en cours à l'initiative Pays Voironnais pour mettre en place un aménagement reliant Saint Aupre – Saint Ethienne de Crossey – Coublevie – Voiron et faisant le lien avec les voies cyclables existant autour du Pays Voironais (Moirans, Tullins, Voreppe, etc.)

Une proposition de trajet et de solution est attendue pour le mois de Septembre

### **Mon expérience d'utilisatrice d'un VAE au quotidien ! (Aude)**

*J'ai franchi le pas il y a un peu plus d'un an maintenant. Je délasse la plupart du temps ma voiture et utilise mon VAE (Vélo à Assistance Électrique) pour me rendre à la gare de Voiron.*

*Mes motivations? Que vous dire, c'est bon pour la planète et pour la santé de tous, je fais moins de pleins de carburant, ça me permet de bouger un peu chaque jour... Mais en réalité, ce que j'apprécie surtout, c'est me déplacer à vélo. Quel plaisir ! En plus le soir, cela me permet de mieux déconnecter du travail.*

*Bien sur, il faut s'équiper un peu : casque, gilet de sécurité et éclairage pour être bien vu, sacoche pour y ranger quelques affaires ou courses, surpantalon de pluie (juste au cas où!), de bons gants et bonnet pour l'hiver. Ainsi, seule la neige m'a arrêtée en décembre !*

*Le trajet Voiron - Crossey se fait facilement en VAE ; 7kms en 15 à 20 minutes, une autre façon de se reconnecter à notre bel environnement !*

### Agenda de la bibliothèque de juin à août

#### Atelier « On discute » : Doit-on douter de tout ?

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin de 17h à 19h**

Un moment convivial pour échanger et jouer avec les mots.  
En compagnie de Dominique Osmont.

*Public : Ados-adulte*

*Lieux : Salle Cote Guerre*

*Sur inscription*

#### Atelier « On discute » : Communiquer et informer est-ce la même chose ?

**Mercredi 8 juin de 17h à 19h**

Un moment convivial pour échanger et jouer avec les mots.  
En compagnie de Dominique Osmont.

*Public : Ados-adulte*

*Lieux : Salle Cote Guerre*

*Sur inscription*

#### Vente de livres déclassés

**Mercredi 15 et jeudi 16 juin de 15h à 19h**

*Salle Cote Guerre*

Faites de bonnes affaires et donnez une seconde vie aux documents retirés de nos collections !

Romans, documentaires, bande-dessinées... pour tous les âges et pour tous les goûts. **Tout à 1 € !**



#### Atelier « On discute » : Penser par soi-même ?

**Mercredi 22 juin de 17h à 19h**

Un moment convivial pour échanger et jouer avec les mots.  
En compagnie de Dominique Osmont.

*Public : Ados-adulte*

*Lieux : Salle Cote Guerre*

*Sur inscription*

#### Lectures des P'tits loups

**Jeudi 7 juillet à 10h**

Histoires et comptines de toutes les couleurs !

*Public : 0-3 ans*

*Lieux : Parc de la mairie de St Etienne de Crossey*

*Entrée libre*

#### Lectures sous les arbres

**Samedi 9 juillet à 10h**

Des lectures d'albums pour petits et grands

*Public : Dès 3 ans*

*Lieux : Parc de la mairie de St Etienne de Crossey*

*Entrée libre*

#### Atelier créatifs

**Mercredi 20 juillet à 10h**

Création d'origami pour s'amuser !

*Public : Dès 6 ans*

*Lieux : Cour de la mairie de St Etienne de Crossey*

*Sur inscription*

#### Balade contée

**Samedi 23 juillet – horaire à définir**

Une balade agrémentée de contes dans Crossey et ses alentours.

Prévoir des chaussures fermées, de l'eau, et des protections contre le soleil.

*Public : Dès 8 ans*

*Lieux : Rendez-vous devant la mairie de St Etienne de Crossey*

*Sur inscription*

#### Informations pratiques

Horaires habituels

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi / Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

#### Horaires d'été du lundi 4 juillet au vendredi 5 août inclus

Lundi : 18h-20h

Mercredi : 15h-17h

Jeudi : 17h-19h

Vendredi : 9h-12h

#### Fermeture de la bibliothèque du samedi 6 août au dimanche 21 août

Contact : 04 76 06 00 96 ou

[bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com](mailto:bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com)

### Saison culturelle juin

#### Balani Sound System

**Vendredi 24 juin à 20h30 – Salle des fêtes**

*Concert dansant*

Balani Sound System est la rencontre entre de la musique traditionnelle africaine et des musiques actuelles. Un esprit festif de rencontre et de partage entraîne les auditeurs dans une belle philosophie de l'instant. Un danseur professionnel nous aidera à mettre le feu !

Tarifs : plein 9€, réduit 7€ (- de 26 ans, + de 65 ans, étudiant et demandeur d'emploi), et 5€ (- de 12 ans)

Informations et réservations : 04 76 06 00 96

[culture@crossey.org](mailto:culture@crossey.org)



# À VOS AGENDAS !

## Juin

**Dimanche 12**

Élections législatives - 1er tour

8h-18h - Salle du Conseil

**Vendredi 21**

Fête de la musique - Le REPÈRE

18h - au REPÈRE et Place de l'Eglise

**Dimanche 19**

Élections législatives - 2è tour

8h-18h - Salle du Conseil

**RANDO DU HIBOU - Sou des Ecoles**

## Juillet

**Dimanche 03**

Soirée musicale à la Stabule - Comité des Fêtes

à partir de 18h30

## Septembre



**417<sup>ème</sup> Foire aux Chèvres**  
**17-18 sept 2022**  
**Saint-Aupre**

## Juin

*St Etienne de Crossey*

**Mercredis 8 et 29**

Atelier on en discute ? » Thématique sur le numérique -

17h-19h – Salle Côte Guerre (sur inscription)

**Vendredi 3 – samedi 4**

Spectacle de fin d'année MPT

**Dimanche 12 et 19**

Tournoi Salade : Tennis Club de Crossey

ouvert à tous – sur inscription

**Mercredi 15 et jeudi 16**

Vente de livres déclassés bibliothèque :

15h à 19h – Salle Côte Guerre

**Samedi 18**

Tournoi A 8 : interentreprises et associations

AS Crossey Football – sur inscription

**Vendredi 24**

Concert dansant – Balani Sound System

20h30 – Salle des fêtes

**Jeudi 30**

Concert des chorales Parenthesis et Stéphanelle

Eglise Saint Nicolas de Macherin

## BIENVENUE À

**Urgence Informatique 38**  
Patrice BRIAND [www.depannage-informatique-38.fr](http://www.depannage-informatique-38.fr)  
06 25 65 66 04 [ui38@laposte.net](mailto:ui38@laposte.net)

## Juillet

**Samedi 2**

Estivales – 17h – devant la mairie

Feu de la Saint-Jean organisé par le club Saint Denis

à partir de 19h30 – Hameau du Paris

## Septembre

**Vendredi 2**

Forum des Associations du Bassin de Vie

**M**édecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

**0825 74 20 30 (0.15€ la minute)**

**Le Petit Monde de Saint-Aupre n°143**

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :**

**Lundi : 16H00 - 19H00**

**Mardi : 13H30 - 17H45**

**Jeudi : 13H30 - 17H45**

**Tél. : 04 76 06 01 06**

**Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre**

**Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)**